

Maurice Novarina l'architecte des certitudes du XX<sup>e</sup> ?

Rendre hommage au parcours de l'architecte est important. Saluer l'implication de l'homme dans la cité Thononnaise est légitime... Mais au-delà nous pouvons nous poser deux questions. Son architecture est-elle un témoignage du XX<sup>e</sup> siècle et donc à protéger comme élément de patrimoine ? Est ce que son architecture nous apporte des éléments de réponses pour les problèmes d'aujourd'hui ? Cette dernière me semble la plus intéressante et j'invite tous ceux qui ne l'ont pas fait à aller voir la plage d'Evian, la chapelle de l'hôpital de Thonon, la MJC de Novel, la mairie de Grenoble... L'architecture s'expérimente avant d'en parler. Les qualités transposables me semblent être la simplicité, la fonctionnalité et la mise en œuvre soignée. Cette rigueur était assumée par la maîtrise d'ouvrage qui y voyait une expression du progrès. Aujourd'hui nous pouvons constater que cette vision commune qui était la marque de la modernité est très rare. L'architecture contemporaine est souvent l'expression des doutes de notre société, des doutes des maîtres d'ouvrage et surtout de ceux des architectes.

Arnaud Dutheil, Directeur

## sommaire

### dossier

- Maurice Novarina, architecte
- la consultance en Haute-Savoie
- l'adaptation de la consultance à la réforme du permis de construire
- les contrats d'objectif, de leur succès aux moyens de leur généralisation
- nouvelles des consultances
- deux nouvelles consultances : valorisation du patrimoine bâti et bois
- la plate-forme informatique des consultances
- information et formation des consultants

### actualité du caue

- nouvelles publications

### réseaux des caue

- l'union régionale
- la fédération nationale

### actualités

- CAUE 2009
- résultats de concours
- à vos agendas

Comité de rédaction du CAUE de Haute-Savoie :  
Arnaud Dutheil, directeur,  
Benoit Godineau, responsable du pôle Paysages, Territoires et Espaces de Vie,  
Carine Bonnot, chargée de recherche Maurice Novarina,  
Jacques Fatras, responsable du pôle Accompagnement des maîtres d'ouvrage,  
Stéphane Dégeorges, chargé d'études  
Crédit photos : caue74  
Conception graphique : caue74 / mayse avrillon  
Impression : Naturaprint  
Journal imprimé avec des encres végétales sur papier éco-certifié (FSC)  
www.naturaprint.net  
N° ISSN : 1778-073X - Décembre 2007  
Parution bi-annuelle gratuite  
Journal tiré à 600 exemplaires



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Haute-Savoie  
6 rue des Alouettes - bp 339  
74008 Annecy Cedex  
Tél 04 50 88 21 10  
Fax 04 50 57 10 62  
caue74@caue74.fr  
www.caue74.fr

## une exposition

Le centenaire de la naissance de l'architecte Maurice Novarina représente une opportunité de rendre hommage à l'architecte haut-savoyard, décédé en 2002.



L'exposition "Maurice Novarina, un architecte dans son siècle" est née de volontés communes de la famille de l'architecte, de la ville de Thonon-les-Bains et du CAUE de la Haute-Savoie. Elle a pour ambition de présenter une rétrospective générale sur la carrière du personnage. Elle est aussi une première mise en lumière d'une oeuvre très riche qui couvre presque la totalité du XX<sup>e</sup> siècle, de 1933 à 1995, et touche aux champs les plus divers : l'art, la culture, la construction, l'urbanisme, la

politique, l'économie, la religion...

Natif de Thonon-les-Bains, l'architecte a côtoyé et formé au sein de son agence de nombreux architectes qui exercent aujourd'hui en France et qui constituent une certaine "école Novarina". Représentant d'un régionalisme moderne en Rhône-Alpes, Maurice Novarina est reconnu pour son travail sur les églises, notamment celle du plateau d'Assy ou celle d'Audincourt dans le Doubs, monuments qui illustrent l'imbrication parfaite de l'architecture et des arts. Maurice Novarina est sûrement un des architectes français qui a construit le plus d'églises en France. L'expérience de la Reconstruction, à partir de 1948, le mène à concevoir des ensembles de logements, dans l'Eure, en Normandie, puis dans l'est de la France autour de 1960, à Dôle, Besançon, Annecy, Lyon...

Le personnage de Maurice Novarina révèle une activité professionnelle intense, agrémentée de rencontres politiques et artistiques d'une grande envergure qui font de sa carrière un tremplin vers des commandes de plus en plus importantes. Toujours soucieux du détail constructif et de la mise en œuvre des matériaux autant que de la rationalité et de la poésie de ses architectures, Maurice Novarina laisse un héritage singulier.

## générations Novarina

Maurice Novarina est né en 1907, comme John Wayne et Tino Rossi ! Comme Pierre Mendès-France, Oscar Niemeyer, Jacques Tati et Hergé... ce qui place l'architecte au cœur de la génération des années 1960, celles aussi de l'avènement de l'image, des médias de masse ou encore de la culture pour tous. Au-delà de ses conscrits, il touche deux autres générations : celle de ses fils et de ses élèves, car Maurice Novarina a enseigné à l'Ecole Spéciale d'Architecture et à l'Ecole des Beaux-arts de Paris entre 1968 et 1976. Il était le tuteur de nombreux architectes en activité aujourd'hui et a parrainé au sein de son agence la plupart d'entre eux, dont son fils, Patrice, architecte également.

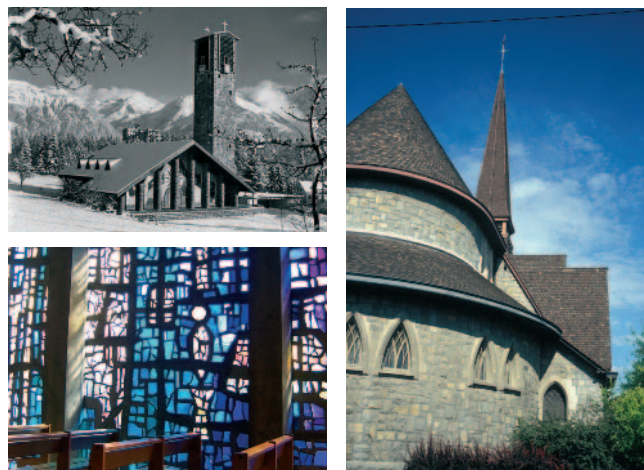
La dernière génération est celle de ses petits-enfants et des jeunes architectes contemporains, qui n'ont pas connu la crise du bâtiment des années 1980 ou les réformes de l'enseignement postérieures à mai 1968, mais qui considèrent l'œuvre de Novarina comme faisant déjà partie de l'Histoire.

C'est la génération d'une jeune architecte thononnaise, Julie Buisson, qui après avoir été stagiaire dans l'atelier du maître, à Thonon, a prêté serment à l'Ordre des architectes, l'année où la promotion portait le nom de... Novarina ! Curieuse coïncidence qui relie les époques entre elles.

Maurice Novarina traverse ainsi le XX<sup>e</sup> siècle et les héritiers qui l'ont connu témoignent avec émotion de leur apprentissage et expérience auprès de cet homme aussi exigeant qu'attentionné.

## toujours plus d'églises !

Le début de carrière de Maurice Novarina est marqué par des commandes d'églises : celle de Vongy, en 1933, due au réseau professionnel de son père Joseph Novarina, entrepreneur à Thonon. Ce projet amorce une collaboration étroite avec le clergé. Chrétien pratiquant, les lieux de culte qu'il réalise lui rapportent peu d'argent et les chantiers sont souvent financés par les paroissiens et dirigés par les prêtres locaux. Les œuvres d'art (mosaïques, peintures, vitraux) sont toujours associées à la réalisation. Alby-sur-Chéran, Amphion-Publier, Cran-Gevrier, Burdignin, Thonon-les-Bains, Marclaz, Annecy, font partie des villes dominées par un clocher "Maurice Novarina". Ces lieux sont en Haute-Savoie, mais ce sont en tout trente-deux églises dans la France entière qui sont conçues par l'architecte auxquelles il faut ajouter huit rénovations dont l'église de Marignier et celle de La Forclaz.



en haut à gauche : Notre-Dame de Toute Grâce à Passy, cliché J. Merlin, Plateau d'Assy, Agence Novarina - en bas à gauche : intérieur Notre-Dame de Plaimpalais à Alby-sur-Chéran - à droite : Notre-Dame du Léman à Vongy

Au XX<sup>e</sup> siècle, le débat autour du renouvellement de l'art sacré et du concile de Vatican II a généré de nombreuses commandes d'églises nouvelles et Maurice Novarina en a beaucoup construit. Dom Bellot, architecte et moine bénédictin, aurait construit six églises, entre 1907 et 1947, dont une abbaye au Canada, tandis qu'Auguste Perret, architecte précurseur de la modernité, en compte quatre à son actif dont la célèbre église Notre-Dame du Raincy (1922). Le Corbusier, auteur de la chapelle de Ronchamps (1953-55) et de l'église Saint-Pierre de Firmiry (1959-2006), réalise deux œuvres sculpturales pour l'Eglise et le Couvent de la Tourette à Evieux pour les dominicains, entre 1953 et 1960, en définitive très peu de réalisations effectives sur la totalité de sa carrière...

Ces chiffres pour comprendre l'importance de la commande religieuse dans le parcours de Maurice Novarina, d'autant plus symbolique que son dernier chantier est celui de la reconstruction de la charpente de l'église de Vongy, sa première œuvre.

## régionalisme et influences

Ayant grandi à Thonon-les-Bains, Maurice Novarina travaille, alors qu'il est encore étudiant, chez Louis Moynat, architecte influencé par le mouvement Art and Crafts de la Belle Epoque. L'église de Vongy est clairement inspirée de ces recherches, mêlant l'esthétique de la pierre et une structure résolument moderne en béton.

Le régionalisme de Maurice Novarina voit son épanouissement dans les églises de montagne : l'église du plateau d'Assy aux formes robustes, en écho aux chalets de montagne. Si le régionalisme des Trente glorieuses avait pour objectif de souligner l'identité des terroirs français dans un élan patriotique et reste tabou dans les débats architecturaux du XX<sup>e</sup> siècle, le régionalisme lié au territoire, de manière plus large, est de nouveau au goût du jour. Et c'est à cette dernière définition que le régionalisme de Maurice Novarina peut se rattacher, l'utilisation des matériaux locaux et les implantations précises dans le paysage étant les axes de travail de l'architecte, loin des carcans patriotes ou folkloriques.

## re-loger et loger

Nommé architecte de la Reconstruction après la Seconde Guerre Mondiale, Maurice Novarina conçoit dès 1948 des



à gauche : ensemble d'Evreux (Eure) - en haut à droite : la Cité de Vouilloux à Sallanches - en bas à droite : ensemble de Champ Fleuri à Seynod

ensembles de logements dans le département de l'Eure : HLM (Habitation à Loyer Modéré) de petites tailles, puis des grands ensembles sur des terrains vierges en bordure des villes, comme à Evreux. En Normandie, le bilan de la guerre est lourd : 452 000 logements sont détruits et le triple est endommagé. Cette expérience le mène à l'urbanisme. Ses propositions sont semblables aux plans masse de l'époque, en héritage de la Charte d'Athènes, publiée en 1943 par Le Corbusier, qui en opposition à la ville historique, pittoresque et vétuste, croit en une ville nouvelle fonctionnelle qui sépare les quatre fonctions essentielles pour l'homme : habiter, travailler, circuler, se récréer. Les plans d'urbanisme sont donc pensés à partir des voies de circulations, agrandies et désormais vouées entièrement à l'automobile ; les habitations se densifient à la verticale et les espaces verts veulent lier les nouveaux îlots entre eux, du pied de l'immeuble au parc public. Les logements de Maurice Novarina ont la qualité d'être composés soigneusement, compacts et fonctionnels, orientés.

A Sallanches, la Cité de Vouilloux est organisée en cercle, les appartements étant tournés vers un parc central, le cœur social. Les ensembles de logements les plus conséquents de Maurice Novarina ont vu le jour entre 1960 et 1970, à l'époque où "on produisait un kilo de papier pour une tonne de béton, alors qu'aujourd'hui c'est une tonne de papier pour un kilo de béton !" confie François-Régis Cottin, à propos du projet de La Duchère à Lyon, où il était architecte en chef alors que Maurice Novarina réalisait sur le même site un ensemble immobilier. Les tours de l'architecte sont également reconnaissables à leurs casquettes protectrices, qui prolongent la forme rationnelle des logements. Maurice Novarina dessinait les bâtiments du sol au plafond et suivait tous les chantiers, assisté d'un architecte d'opération.

## un style Novarina ?

Alors, existe-t-il un style Novarina ? En dépit des débats autour de l'architecture moderne ou régionaliste de Maurice Novarina et des paternités de certains projets, "exécutés" par un chef de projet ; un architecte d'opération ou un architecte associé, OUI ! il existe un style Novarina, reconnaissable au premier coup d'œil, de loin, à l'échelle du paysage ; et de prêt, lorsqu'on observe les détails de finitions. Les premières caractéristiques concernent la mise en œuvre des matériaux : le bois, la pierre, le béton, le verre. Le bois, comme élément récurrent, est utilisé pour la structure ou l'enveloppe, comme au Village Olympique de Grenoble et à Novel à Annecy. La pierre et le béton sont la plupart du temps traités de manière brute. Cet usage du béton rapproche Maurice Novarina du mouvement brutaliste émergent dans les années 1950, qui prône le béton brut (voir les projets indiens de Le Corbusier comme à Chandigarh dès 1950 ou encore ceux de l'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture et de Paul Chemetov qui proposent à Vigneux vers 1960 avec des logements comparables à ceux de Maurice Novarina à Sallanches). Quant à l'emploi de la pierre, elle instaure souvent en pignon un dialogue avec des matériaux structurels, la brique et le béton. Ces composantes se retrouvent aussi bien dans les équipements publics tels que l'hôtel de ville de Grenoble ou le Palais de Justice d'Annecy ou encore les villas, les plages et centres nautiques bordant le lac Léman. Les possibilités techniques du béton trouveront leur apogée notamment dans les ouvrages d'art comme le Viaduc de Nantua érigé en 1986. Les détails techniques maîtrisés (Maurice Novarina est aussi ingénieur de formation) ajoutés à des interventions artistiques presque systématiques font de l'architecture de Maurice Novarina un hommage à la bienveillance. Rien de plus éloquent de découvrir aujourd'hui un recueil posthume des dessins personnels de l'architecte : une sensibilité de plus de l'homme à ce qui touche à l'art, l'artisanat, la technique, la couleur et la poésie.

en haut à gauche : Centre sportif à Mégève - en bas à gauche : Buvette Prouvé-Novarina à Evian - à droite : Hôtel de Ville à Grenoble





l'adaptation de la consultance  
à la réforme du permis de construire

La réforme du permis de construire en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2007, modifie considérablement les pratiques de l'instruction des autorisations d'urbanisme, en particulier en terme de ses délais. Ces évolutions peuvent avoir un impact fort sur la consultance, le risque principal étant que les architectes consultants ne puissent apporter leurs conseils dans les nouveaux temps impartis.

Ainsi, durant tout l'année 2007, trois réponses ont été mises en place. Il s'agit en premier lieu de replacer la consultance le plus en amont possible de la conception des projets. L'action du consultant se fait alors au moment des grandes orientations conceptuelles, avant que le travail de formalisation du dossier de demande d'autorisation n'ait été effectué. Le conseil est alors plus pertinent, car il permet la meilleure insertion de la réalisation dans son contexte. Ensuite, l'accent est mis sur l'intérêt de la consultance intercommunale. Pour permettre une venue plus fréquente du consultant et l'examen des projets dans les temps, les communes peuvent mutualiser les moyens qu'elles consacrent individuellement à la consultance dans le cadre d'un établissement intercommunal. A dépense égale, les élus bénéficient ainsi d'une présence renforcée de leurs consultants. Enfin, le contrat d'objectif de consultance, mis en œuvre depuis 2006 pour toute nouvelle consultance, représente la meilleure alternative aux problématiques posées par la réforme. Elus et consultants analysent les territoires communaux pour définir leurs enjeux majeurs et travaillent de concert à la définition et à la mise en œuvre des solutions d'action sur la qualité du cadre de vie communal, le conseil se place ainsi dans un autre temps que celui du permis de construire, celui du long terme. Ces réponses permettant une adaptation de la consultance sont cette année, une des priorités du CAUE. Parmi d'autres solutions développées ci-après dans ce journal, le CAUE éditera un dépliant à l'attention des services municipaux facilitant par la communication, la pratique de la consultance en amont de la conception des projets.

les contrats d'objectif, de leur succès  
aux moyens de leur généralisation

De l'expérimentation aux projets pilotes, le contrat d'objectif de consultance a démontré en 2007, toute sa pertinence. Son intérêt est parfaitement saisi par les élus, il offre les moyens d'une politique en termes de paysage, d'urbanisme et d'architecture planifiée sur quelques années et l'accompagnement de l'expertise d'un consultant pour apporter toutes les réponses que peuvent susciter ces domaines éminemment techniques et sensibles. Durant le second semestre 2007, plusieurs communes ont ainsi décidé de mettre en œuvre cette forme de consultance. A Bonne et Presilly, Jacques Villot, a déterminé en partenariat avec les élus de ces collectivités les enjeux territoriaux et les moyens d'action pour les traiter. A Sallanches, Boris Bregman, a mené un travail très fin pour déterminer les meilleurs moyens d'accompagner les élus. Les représentants de Praz-sur-Arly et Passy ont répondu favorablement à la mise en œuvre de contrats d'objectif. Pendant ce semestre, les élus de plusieurs communes ont aussi conduit avec leur consultant des actions pour résoudre les enjeux. On peut citer ainsi les représentants de Vaulx qui réfléchissent grâce aux conseils de Pascal Girard à l'aménagement du chef-lieu. Cette montée en puissance des contrats d'objectif est prise en compte par le CAUE. A partir du 2<sup>ème</sup> semestre de cette année, les moyens humains consacrés à leur développement vont s'accroître. Une nouvelle personne devrait rejoindre l'équipe permanente du CAUE pour répondre à cette demande des élus.

nouvelles des consultances

Yves Bonnot, architecte-consultant a cessé l'animation de ses consultances dans le Genevois, auprès de la Communauté de Communes d'Arve et Salève et des communes de Cranves-Sales, Juvigny, Lucinges et Saint-Cergues. Les élus de ces collectivités ont regretté ce départ. José Villot, nouveau consultant, a repris l'animation de ces consultances et semble aujourd'hui leur donner toute satisfaction.

deux nouvelles consultances :  
valorisation du patrimoine bâti et bois

En 2003, le Conseil Général de Haute-Savoie en partenariat avec le CAUE a redéfini les conditions de sa politique en faveur de la mise en valeur du patrimoine bâti. Equité et rigueur ont été les deux notions qui ont présidé à cette évolution. L'ensemble du patrimoine départemental peut désormais bénéficier d'une aide technique et financière pour sa restauration. Les conditions de mise en place de ces aides dépendent d'une action commune du département, des communes concernées et du CAUE pour recenser leur patrimoine et déterminer les conditions et les modalités de sa valorisation.

En 2006 et 2007, les élus d'Abondance, de Chamonix, de Châtel, de La Clusaz, des Gets, du Grand Bornand, de Morzine, de Saint-Gervais et de Thonon ont décidé de mener ces actions, accompagnés du CAUE et de l'expertise de ses architectes conseils, Camille Crittin, Stephan Dégeorges, Boris Bregman, Jean-Michel Favre, Vincent Rocques, Jean-François Wolff, Jean-François Grange Chavanis et François Châtillon. Dans la majorité de ces collectivités, des architectes conseils reçoivent les particuliers pour les accompagner dans leur projet de restauration. En ce début d'année, une nouvelle consultance est désormais mise en place dans nos locaux. Le thème retenu est le bois. Il s'agit là de répondre autant aux nombreuses envies que questions suscitées par ce matériau emblématique du développement durable. Le CAUE, en partenariat avec le Conseil Général de Haute-Savoie et Filière Bois 74, accompagnés de l'expertise du Centre National du Développement du Bois met à disposition des élus, des professionnels et des particuliers un conseil complet sur l'utilisation du bois dans la construction. Deux types d'expertise sont offertes sur rendez-vous. Un architecte répond aux questions liées à la conception et un ingénieur éclaire de ses compétences celles relatives à la technique.

la plate-forme informatique  
des consultances

Dans le cadre de la nouvelle réforme du permis de construire, les architectes consultants se doivent d'être réactifs. Pour répondre à cette nécessité, le CAUE met en place actuellement une plate-forme informatique des consultances. Désormais, les conseils pourront être rapidement consultables par l'ensemble des acteurs et des utilisateurs de la consultance. Cet outil informatique qui devrait être opérationnel au milieu de l'année 2008 aura d'autres avantages. Il permettra une simplification de l'organisation et du suivi administratif des consultances à la fois par les services municipaux, le CAUE et les consultants. Il aura ensuite comme grand intérêt la disposition d'indicateurs fiables et fins des consultances, permettant leur analyse et l'orientation de leur action.

information et formation  
des consultants

L'actualité de la réforme du permis de construire a monopolisé la question de la formation des architectes consultants du CAUE. Accompagnant les élus, ils sont des référents pour les domaines de l'urbanisme et de l'architecture, membres d'un réseau de professionnels adhérant aux missions du CAUE. Une formation approfondie sur le contenu de la nouvelle réforme a ainsi rassemblé la majorité des consultants et des intervenants du CAUE, le 27 septembre 2007 au Conservatoire Départemental d'Art et d'Histoire à Annecy. Pour en permettre une meilleure compréhension, le CAUE s'est associé à la Direction Départementale de l'Équipement de Haute-Savoie pour préparer le contenu de cette rencontre et son animation. Philippe Legret et Patrick Battarel de la DDE, au côté d'Arnaud Duthéil et Benoît Godineau du CAUE ont détaillé le nouveau système et l'adaptation de la consultance avant de répondre aux nombreuses questions des participants.

troisième mise à jour  
de "références"

Cet ouvrage édité par le CAUE présente la production contemporaine de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage en Haute-Savoie. Elaboré pour être un véritable outil de décision et de culture pour les maîtres d'ouvrages départementaux, il s'étoffe d'une trentaine de réalisations récentes. La grande majorité des édifices retenus sont des projets de réhabilitation, d'extension ou encore de réaménagement d'un existant. Il a fait l'objet d'une large diffusion en novembre dernier au congrès annuel des Maires et est actuellement largement communiqué vers les professionnels. Si vous n'en n'avez pas été destinataire, "Références" est disponible sur simple demande adressée au CAUE ou par téléchargement sur notre site Internet, www.caue74.fr

la passerelle n°4



Le CAUE a collaboré au sein de l'Union Régionale des CAUE à la rédaction d'un nouveau numéro de la revue La passerelle. La thématique retenue est le développement durable. Cette publication présentera des opérations réalisées : des extensions urbaines, des démarches innovantes comme l'Approche Environnementale de l'Urbanisme, une coopération transfrontalière et des points de vue d'experts. Cet ouvrage est actuellement disponible au CAUE sur simple demande.

ballades culturelles entre Vallée  
d'Aoste et Haute-Savoie

Pour améliorer la connaissance culturelle des stations des Alpes du Nord, un partenariat s'est noué entre le CAUE, les communes de Chamonix, de Megève et de Morzine-Avoriaz, le Conseil Général de Haute-Savoie, l'Europe (programme Intereg Illa France-Italie) et la Région Autonome d'Aoste. L'histoire de l'aménagement et de l'architecture de ces stations ont abouti à la réalisation de six ouvrages, trois livrets et trois DVD. La diffusion des ouvrages consacrés à Morzine a été l'occasion d'une soirée dans cette commune, le 29 novembre 2007. Plus de deux cent cinquante personnes étaient présentes à cet événement, animé par de nombreux intervenants, Chantal Bourreau, Lolita Rousset, Jacques Labro et Jean-François Lyon Caen.

réseaux  
caue

l'union régionale

L'année 2008 prolonge le travail de recherche et de mise en lumière effectué par le CAUE autour de l'œuvre de l'architecte thononais Maurice Novarina (1907-2002). L'inauguration de l'exposition, à Thonon le 16 novembre 2007, est le départ d'un programme culturel important de découverte de Maurice Novarina. Des expositions, accompagnés de nombreux outils de médiation sont en effet prévues dans plusieurs villes de notre région où l'architecte a légué des réalisations. Ce travail de diffusion de l'œuvre de Maurice Novarina s'effectue grâce à une collaboration étroite avec l'Union régionale des CAUE de Rhône-Alpes.

la fédération nationale

Les CAUE défendent actuellement le principe d'un amendement au projet de loi de finances pour 2008 visant à porter le plafond de la taxe départementale CAUE (TDCAUE) à 0,6 % au lieu de 0,3 % actuellement.

caue 2009



Dans moins de deux ans, le CAUE de Haute-Savoie devrait s'installer dans de nouveaux locaux, au sein du projet d'urbanisme Courier. La perception de notre organisme sera très importante dans ce lieu, épicentre de la vie institutionnelle, commerciale, culturelle et publique.

Cette vitrine importante sera surtout l'outil d'un projet, qu'élabore actuellement le CAUE, pour faire au mieux correspondre ses activités et son image, à la demande, à ses ambitions et à son temps. Il pourra ainsi répondre aux demandes de formation des professionnels et des élus, ainsi qu'à l'organisation du débat autour de la culture des domaines de l'environnement, du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture. Ce projet est aussi celui d'un manifeste pédagogique et didactique pour informer, sensibiliser et former les plus larges publics à la question du Développement Durable. Ainsi l'édifice, sera conceptuellement, constructivement et culturellement porteur d'avancées écologiques significatives. Bâtiment Basse Consommation, il sera un référent et un laboratoire des économies d'énergie, grâce à un partenariat avec l'Institut National de l'Énergie Solaire.

résultats de concours

Nous vous livrons les résultats de concours et de jury auxquels nous avons été associés et ceux dont l'information nous est parvenue :

- réalisation d'une résidence sociale de trente studios locatifs à Annecy, Zac Galbert (maître d'ouvrage Halpades), projet lauréat de l'agence ancilevien-ne, Brière et Brière, architectes,
- réalisation du siège social de la Communauté de Communes de l'Agglomération Annemassienne et d'un bâtiment pour la Société d'Équipement du Département de la Haute-Savoie, projet lauréat de l'agence lyonnaise d'architecture et d'urbanisme Babylone Avenue,
- restructuration et extension de la Mairie de Messery, procédure négociée ayant abouti au choix de l'architecte Guy Desgrandchamps, pour concevoir le projet.

Si vous souhaitez nous faire part des résultats de concours, d'inauguration de réalisation..., dans l'objectif de leur publication, n'hésitez pas à contacter le CAUE.

à vos agendas

- en ce mois de janvier se déroulera la première rencontre des consultants à l'École d'Art de l'Agglomération d'Annecy,
- inauguration de deux expositions consacrées à l'architecte Maurice Novarina, à Evian et à Grenoble,
- mars, avril, mai, juin consacreront à nouveau cette figure de l'architecture de notre Région à Lyon, Annecy, Chambéry et Seynod,
- juin sera aussi le temps de l'Assemblée Générale du CAUE.

Pour l'ensemble des actions du CAUE, ainsi que pour être informé de l'actualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le département, la région et en dehors de leurs limites, n'hésitez pas à consulter la rubrique "news" de notre site internet www.caue74.fr.

de la consultance architecturale  
au caue de haute-savoie

